

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CESS2014

HISTOIRE
QUESTIONNAIRE



V2

Arial 14

NOM : _____

PRÉNOM : _____

N° D'ORDRE : _____

Aujourd'hui comme hier, la mobilisation de la jeunesse constitue un terreau propice aux transformations de nos sociétés et à l'évolution des mentalités. La période des années 60-70 en est un exemple frappant et les historiens s'interrogent encore de nos jours sur l'ampleur exacte des conséquences de ces mouvements sur notre société actuelle.

À partir du dossier documentaire et de tes connaissances, réponds à la question de recherche suivante sous la forme d'un texte de synthèse :

Dans quelle mesure les revendications ou aspirations de la jeunesse belge à la fin des années 60 et au début des années 70 font-elles écho ou non à celles portées par cette même génération ailleurs en Europe et dans le monde ?

Ta synthèse sera évaluée en fonction des critères suivants. Sois-y donc attentif.

Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La synthèse traite de la question de recherche. 	10 points
Profondeur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La synthèse développe les aspects du dossier documentaire qui répondent à la question de recherche. 	20 points
Richesse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les aspects développés s'appuient sur un maximum de documents. 	10 points
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La synthèse mobilise des savoirs contextuels. ▪ La synthèse mobilise un ou plusieurs concepts. 	20 points
Exactitude	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'erreur dans l'analyse des documents. ▪ Absence d'erreur dans les savoirs. ▪ Les numéros des documents utilisés sont mentionnés. 	20 points
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La synthèse est structurée. 	13 points
Langue et soin		7 points
TOTAL		100 points



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique**

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CESS2014

HISTOIRE

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS



V2

Arial 14

NOM : _____

PRÉNOM : _____

N° D'ORDRE : _____

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT

1

La révolution sexuelle éclata en 1968. Le mouvement féministe progressait à grands pas. L'époque où les jeunes demoiselles des CVP-Jongeren ne venaient aux réunions que pour servir le café fut bientôt révolue. Nos jeunes femmes se mirent à militer avec force dans les associations féministes. Leurs porte-paroles furent bientôt reconnues. La libération sexuelle était à l'ordre du jour, l'égalité aussi. La pilule et d'autres préservatifs, à la portée de tous, mettaient les femmes à l'abri des gros risques du passé. Faire l'amour devenait plus libre, plus joyeux et plus équilibré entre partenaires. Beaucoup de femmes s'en sentaient mieux.

Source : Wilfried MARTENS, « Mémoires pour mon pays », Bruxelles, 2006, p. 435.

Wilfried MARTENS (1936-2013) : homme politique flamand de tendance démocrate chrétienne, membre du CD&V (ex-CVP), ancien Premier ministre belge. En 1968, il est président des Jeunes CVP (CVP-Jongeren).



TRADUCTION

DANS TOUTES LES LANGUES DU MONDE ON DIT :

IMPERIALISME

ASSEZ

DANS TOUS LES PAYS DU MONDE ON PENSE :

SOCIALISME LIBERTÉ

Source : Philippe GIBBON, affiche de l'Atelier Populaire de Liège, automne 1968.

Philippe GIBBON : artiste liégeois contemporain. En 1968, il est étudiant à l'Université de Liège.



Si l'université fut l'enjeu principal du mouvement de contestation, celui-ci ne se coupa pas de toute référence au contexte politique international. L'aspiration à plus de liberté et de démocratie, comme, pour quelques-uns, le combat contre le capitalisme et l'impérialisme, se manifesta également à travers des questions de politique étrangère.

La guerre du Vietnam, le règne des colonels grecs, la dictature de Franco et de Salazar furent autant de problèmes qui apparurent en toile de fond de la révolte étudiante. Cependant, cet aspect fut dans l'ensemble assez peu caractéristique des événements de Mai 1968 à l'ULB, centrés pour l'essentiel sur l'avenir de l'institution. L'assemblée libre ne consacra qu'à une seule reprise ses débats à la situation internationale, en adoptant une motion sur la répression au Sénégal, dans le cadre de la « contestation de la société coloniale ».

Source : Photographie et texte du catalogue de l'exposition «Mai 68 à l'ULB – 20 ans déjà», 1988, p. 110, © Université Libre de Bruxelles, Archives et Bibliothèques.

TEXTE ORIGINAL

Don't cry my baby, don't cry all the while

Don't cry my baby, just give me a smile
Seen my daddy die in the war
Seen my mamma die cryin' for

Refrain :

Ring-a, a-ring-a, but I've got to sing
a-ring-a, a-ring-a, but I've got to sing

They call me a hounddog
They call me a swine
It's all because of my color
For their war though I'm fine

Refrain

They're talkin' 'bout freedom, of religion and race
But if you're a negro they slap you in the face

Refrain

So what's the use to fightin' for that sacred democracy
When the Ku Klux Klan murd'ers are going scot-free

Refrain

But I'm still happy
so don't cry, my babe
together we'll strife for Bein' free people someday

Ring-a, a-ring-a, so I've got to sing
a-ring-a, a-ring-a, together we will sing

Source : « Ring, Ring, I've got to sing », Chanson de Ferre GRIGNARD, 1966.

Ferre GRIGNARD (1939-1982) : chanteur belge anversois, il connaît la célébrité dans les années soixante avec des chansons engagées écrites en anglais. Marginal, il s'inscrit dans la mouvance hippie. Il meurt dans le dénuement et dans l'indifférence.

TRADUCTION

Ne pleure pas bébé, ne pleure pas comme ça

Ne pleure pas, fais-moi un sourire
J'ai vu mon père mourir à la guerre
J'ai vu ma mère mourir de chagrin

Refrain :

Un anneau¹, un anneau, mais je dois chanter
Un anneau, un anneau, mais je dois chanter

Ils disent que je suis un vaurien
Ils disent que je suis un salaud
Tout ça à cause de ma couleur
Mais pour leur guerre je suis bon

Refrain

Ils parlent de liberté, de religion et de race
Mais si tu es un noir ils te frappent au visage

Refrain

Alors, pourquoi se battre pour cette sacrée démocratie
Quand les assassins du Ku Klux Klan² se baladent en liberté

Refrain

Mais je suis enfin heureux
Ne pleure pas, bébé
Ensemble nous lutterons pour être un jour un peuple libre

Un anneau, un anneau, alors je dois chanter
Un anneau, un anneau, ensemble nous chanterons

1 Anneau de cheville des esclaves.

2 Ku Klux Klan : société secrète raciste créée aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Elle prétend à la suprématie des Blancs sur les Noirs par des procédés violents.

[Le 13 mai 1966, les évêques belges] confirment leur attachement au maintien d'une université bilingue francophone et néerlandophone à Louvain [Leuven] en territoire flamand. Or, en 1962, le parlement belge a fixé le tracé d'une frontière linguistique qui partage le pays en deux zones homogènes, l'une francophone au sud, l'autre néerlandophone au nord. Le maintien d'une exception à cette règle, que soutiennent les évêques au nom de la perpétuation d'une tradition intellectuelle [...], réveille l'angoisse de la « tache d'huile » dans l'opinion flamande, à savoir la crainte de voir la francisation qui a fortement réduit la présence néerlandophone à Bruxelles et autour de la capitale se poursuivre au cœur du territoire flamand. Elle provoque l'opposition immédiate des étudiants flamands de l'Université Catholique de Louvain. Depuis les années '50, ceux-ci sont devenus majoritaires.

[...] La mobilisation flamande est multiforme. On y retrouve des associations traditionnelles du mouvement flamand [...] et les différentes organisations culturelles des familles politiques flamandes. Mais le fer de lance de la contestation est constitué par le SVB (Studenten Vakbeweging), un syndicat étudiant emmené par un ancien séminariste, Paul Goossens, que sa notoriété ultérieure transformera en une sorte de Cohn-Bendit flamand. Sa motivation est d'abord politique et sociale. Il s'agit alors pour Goossens et tous ceux qui s'engagent avec lui de rejeter le caractère autoritaire de l'épiscopat et de dénoncer dans un même geste la domination de la hiérarchie religieuse, de la monarchie et de la haute bourgeoisie francophone du nord et du sud du pays sur la société belge.

Source : Benoît LECHAT, « Mai 68 en Belgique, la brèche éclatée », Etopia, avril 2008, p. 3.

Benoît LECHAT : philosophe et journaliste belge, chercheur à Etopia (Centre d'animation et de recherche en écologie politique).



Source : Affiche des Dolle Mina, 1971. © Collection Carhif, Bruxelles.

Dolle Mina : groupe féministe actif à l'époque aux Pays-Bas et en Belgique.

En 1967 et 1968, un mouvement de contestation soulève le monde étudiant dans plusieurs centres universitaires d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale. Aux États-Unis, en 1967, le mouvement est dirigé à la fois contre la guerre du Vietnam dans laquelle les États-Unis sont enlisés et contre la société de consommation. En 1967 aussi, le même mouvement traverse plusieurs universités allemandes et atteint Strasbourg en décembre. À Louvain en janvier 1968, la revendication linguistique est dominante parmi les étudiants flamands. Le slogan « Walen buiten » [Wallons dehors] s'entend bien davantage que celui de « Revolutie ». Le Studenten Vakbeweging [Syndicat des étudiants] [...] a cependant comme objectif prioritaire la démocratisation de l'enseignement supérieur.

En mai, la contagion s'opère à partir de l'effervescence parisienne à l'Université libre de Bruxelles d'abord et ensuite dans les autres universités francophones, dans des établissements d'enseignement supérieur et même parmi les lycéens de classes terminales de l'enseignement secondaire.

Le 13 mai a lieu à l'ULB une soirée de protestation contre le régime des colonels en place en Grèce depuis un an. [...] C'est à l'issue de cette rencontre qu'a lieu la première occupation de l'auditoire Janson parce que l'on va appeler l'« assemblée libre ». Le 16 mai, l'Association générale des étudiants et le Brussels Studentengenootschap demandent l'ouverture d'une large discussion sur « la réforme des structures désuètes de l'enseignement dans notre pays et les rapports entre étudiants et autorités académiques au sein de l'université ». Le 21 mai, quelque 170 à 180 professeurs, assistants et chercheurs se réunissent à leur tour en assemblée libre et déclarent ne plus reconnaître l'autorité du conseil d'administration. Le 10 juillet au soir, la gendarmerie et la police évacuent le bâtiment de la faculté de droit, après cinquante jours d'occupation.

Pendant cette période, le mouvement de contestation [...] touche aussi les milieux artistiques. À partir du 28 mai, une assemblée libre occupe le Palais des Beaux-Arts. Des États généraux du théâtre se tiennent le 4 juin au Théâtre national.

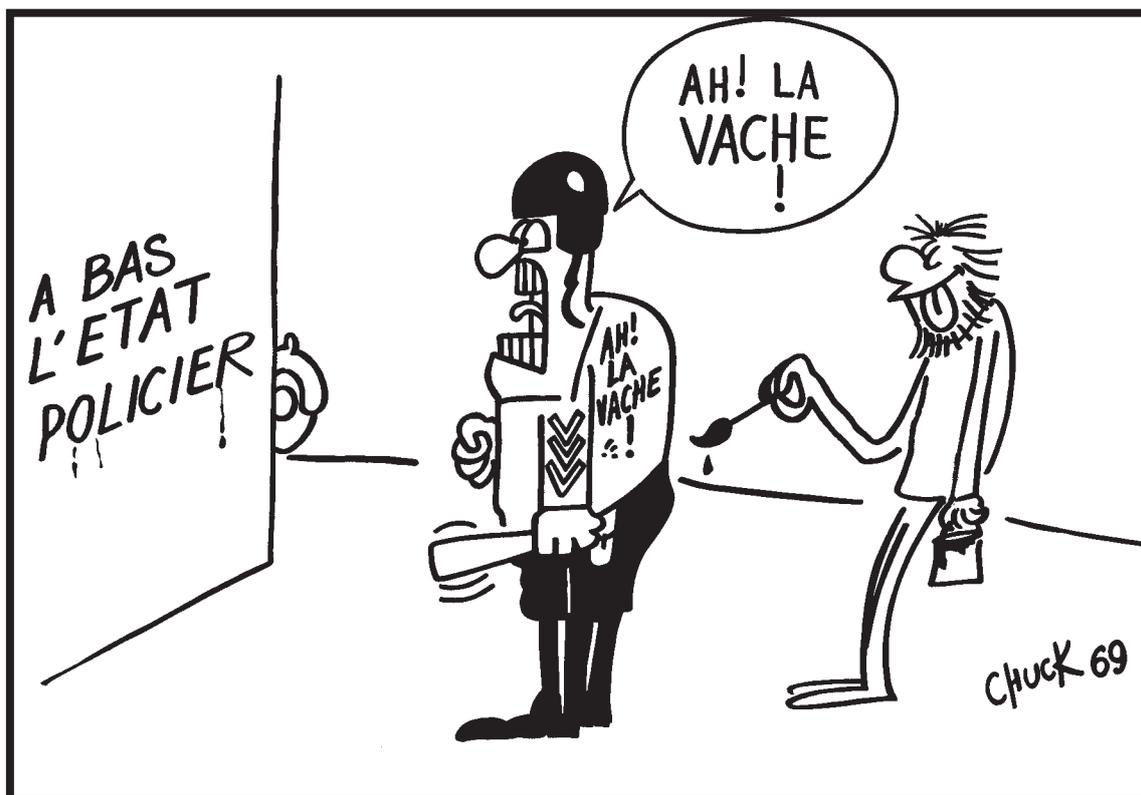
Une société plus permissive

[...] En 1960, la Food and Drug Administration autorise la vente au public aux États-Unis de la « pilule », dont l'utilisation se diffuse ensuite en Europe. En Belgique, le pourcentage de femmes âgées de 20 à 40 ans et utilisant la pilule est minime en 1962 (0,2 %). Il s'élève à 10 % en 1969.

En 1963, les centres pour le planning familial et l'éducation sexuelle existants se fédèrent. La Fédération belge pour le planning familial et l'éducation sexuelle, sous la dénomination adoptée en 1972, est une émanation du monde de la laïcité, qui est un acteur important dans le processus qui mène à la dépénalisation de la publicité pour les moyens contraceptifs qui est acquise avec la loi du 9 juillet 1973. Autre signe de l'évolution des mœurs : le premier colloque public sur l'homosexualité se tient à Bruxelles en 1964.

Source : Xavier MABILLE, « La Belgique depuis la seconde guerre mondiale », CRISP, Bruxelles, 2003, p. 148-151.

Xavier MABILLE (1933-2012) : politologue belge, directeur général et président du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques).



Source : CHUCK, « A bas l'Etat policier », 1969. © IHOES.

CHUCK : De son vrai nom Pierre De Meyts, scientifique belge mondialement reconnu pour ses recherches concernant le diabète. Il est aussi connu pour ses dessins et affiches politiques dont certains ont été réalisés pendant ses études en médecine à l'ULg, fin des années 60.

J'avais grandi dans une famille où il fallait demander l'autorisation pour prendre la parole à table, imaginez donc leur tête quand j'ai annoncé que je voulais partir aux États-Unis avec mon petit ami ! La condition fut que nous nous mariions, ce que nous avons fait trois jours avant de partir. Nous avons bouclé nos valises en 67, pour quatre ans. Nous ressentions le besoin de rompre avec l'autorité parentale.

Là-bas, les choses avaient évolué depuis longtemps [...]. Le tableau découvert en arrivant sur le campus dépassait notre imaginaire : cheveux longs, fleurs, bagues à tous les doigts, joints... Les passages entre sororités et fraternités n'avaient pas attendu la fin des années sixties, et la pilule avait permis de diminuer le nombre de grossesses indésirées. Pour moi qui venais d'un environnement extrêmement sévère, cette bouffée de liberté était étourdissante. Mon mari et moi avions une vieille décapotable qui prenait l'eau, avec laquelle nous partions en camping, à l'aventure. On se débrouillait avec notre bourse d'études. J'avais lu Simone de Beauvoir à quinze ans, cela avait été déterminant. Dans certains milieux américains, les féministes avaient déjà cinquante ans de combat derrière elles. Aux USA, je suis devenue féministe à 200 %.

Il régnait cependant une atmosphère étrange parce que contrastée : à la fois, une émotion musicale intense, une ambiance festive continuelle au rythme de Led Zeppelin, Jimi Hendrix, Simon and Garfunkel, mais dans le même temps les gens étaient extrêmement préoccupés par la guerre du Vietnam. [...]

Source : Témoignage de Bernadette BAWIN, in « 68 Belges en mai », Bruxelles, 2008, p. 53-54.

Bernadette BAWIN : docteur en sociologie, successivement professeur de sociologie à l'Université de Liège et dans d'autres universités d'Europe et d'Amérique du Nord.

À côté d'une majorité certes « silencieuse », on constate aujourd'hui un regain d'intérêt [de la jeunesse] pour la politique, mais qui se polarise parfois sur certains problèmes (paix, tiers-monde, etc.) et/ou qui s'exprime souvent par le biais de structures originales, propres au monde de la jeunesse. [...]

Depuis le début de la décennie 60, les différents mouvements pacifistes, plus ou moins radicaux, se sont adaptés à la participation des jeunes qui constituent l'essentiel de leurs troupes. Créé en 1961 à l'initiative de la Ligue des Familles nombreuses, le Mouvement du 8 mai groupe aux côtés des grandes centrales syndicales, des organisations comme les Guides catholiques, les Jeunesses communistes, la Jeune garde socialiste et des groupements PLP [parti libéral] réunis sous le signe d'une dénonciation, assez mesurée, du péril atomique. Plus spectaculaire, la Marche anti-atomique, patronnée par la Fédération nationale des initiatives pour une contribution belge à la détente internationale, est passée de 3 500 marcheurs en 1960 à parfois plus de 20 000 [à la fin des années 60].

Source : Le monde de la jeunesse, in « Dossier du C.R.I.S.P. », mars 1971, p. 21.

CRISP : Centre de recherche et d'information socio-politiques,
Belgique.



Source : Affiche de la jeunesse communiste publiée dans « La voix du peuple », 1966.

Cette affiche fait référence à la grève des femmes de la F.N. Après des années d'attente et de négociations pour obtenir l'application de l'article 119 du Traité de Rome, 3 000 ouvrières de la Fabrique nationale d'armes de guerre (F.N.) de Herstal (Liège) partent en grève en février 1966. Pendant douze semaines, elles réclameront un salaire égal à celui des hommes. « Le mouvement s'étend à d'autres entreprises et condamne plus de 5 000 travailleurs masculins au chômage. Du jamais vu dans l'histoire syndicale. La grève suscite un vaste mouvement de solidarité, dépasse les frontières et devient le symbole du combat des femmes pour les femmes et est, à ce titre, une première européenne ».

RÉFÉRENCE DES DOCUMENTS

- **Document 1** - Wilfried MARTENS, « Mémoires pour mon pays », édition Racine, Bruxelles, 2006, p. 435.
- **Document 2** - Philippe GIBBON, affiche de l'Atelier Populaire de Liège, automne 1968.
http://reflexions.ulg.ac.be/upload/docs/image/jpeg/2008-04/basta_fr.jpg
Consulté le 2 décembre 2013.
- **Document 3** - « Mai 68 à l'ULB – 20 ans déjà », Catalogue de l'exposition, 1988, p. 110. © Université Libre de Bruxelles, Archives et Bibliothèques.
- **Document 4** - « Ring, Ring, I've got to sing », Chanson de Ferre Grignard, 1966.
<http://lyricskeeper.fr/fr/ferre-grignard/ring-ring-i-ve-got-to-sing.html#ixzz2lyDOWTdm> Consulté le 2 décembre 2013.
Traduction : Eline BETTENS, formatrice en langues germaniques au Caf.
- **Document 5** - Benoît LECHAT, « Mai 68 en Belgique, la brèche éclatée », Etopia, avril 2008, p. 3. <http://www.etopia.be/spip.php?article852>
Consulté le 2 décembre 2013.
- **Document 6** - Affiche des Dolle Mina, 1971.
© Collection Carhif, Bruxelles.
- **Document 7** - Xavier MABILLE, « La Belgique depuis la seconde guerre mondiale », édition CRISP, Bruxelles, 2003, p. 148-151.
- **Document 8** - CHUCK, « A bas l'Etat policier », 1969.
© IHOES (Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale).
- **Document 9** - Elodie DE SÉLYS, Témoignage de Bernadette BAWIN, in « 68 Belges en mai », Bruxelles (Éditions Luc Pire), 2008, p. 53-54.
- **Document 10** - Le monde de la jeunesse, in « Dossier du C.R.I.S.P. », mars 1971, p. 21.
- **Document 11** - Affiche de la jeunesse communiste publiée dans « La voix du peuple », 1966. © Fonds Grève des ouvrières de la FN, La Far, Liège.
Notice adaptée de la 4^e de couverture de l'ouvrage de M.-Th. COENEN, La grève des femmes de la F.N. en 1966, Bruxelles, 1991.



Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution